

Hepatitis B Vaccine

School Immunization Program

FACT SHEET

The hepatitis B shot is available to all students in Grade 7 so they may be protected before they come in contact with the virus. This shot is voluntary and is offered free of charge by the Ontario Ministry of Health and Long-Term Care.

What is hepatitis B?

- Hepatitis B is an infection of the liver caused by a virus.
- This virus can permanently damage your liver and is a leading cause of liver cancer.
- There is no cure for hepatitis B, only treatment to stop the progression of the disease.
- Some people will carry the virus for life without becoming sick themselves but they can still pass the virus on to others.

How do you catch hepatitis B?

Hepatitis B is spread by:

- Contact with blood or other body fluids of an infected person.
- Body/ear piercing and tattooing with contaminated equipment.
- Sharing used needles, razors or other contaminated items.
- An infected mother can also pass the virus on to her child at birth.

Hepatitis B shot

- The hepatitis B shot can prevent you from being infected should you come into contact with someone with hepatitis B.
- The hepatitis B shot is given in the arm. It is given as a series of two shots. The first shot is given and then the second shot is given four to six months later.

You should not get the hepatitis B shot if you:

- Have an allergy to any ingredients of the vaccine (yeast, aluminum, thimerosal).
- Are pregnant or breastfeeding.

What to expect after the shot

- Some children may get pain, swelling, itchiness and/or redness where the shot was given. It is common to have a fever, nausea, dizziness, and headache or feel tired after a shot.
- More serious side effects are rare and should be reported to your doctor right away. Symptoms may include: trouble breathing, swelling of the face or mouth, a fever higher than 39°C, hives or a rash.

What do I do next?

- Return the completed hepatitis B consent form to your child's teacher.
- Public health nurses will visit your child's school to give this shot in the fall and spring.
- If you require more information to help you make a decision, contact your family doctor or call the Chatham-Kent Public Health Unit Immunization intake line 519.355.1071 ext. 5900 to speak to a nurse.

Note: Most colleges and universities recommend that students be vaccinated against Hepatitis B before attending. The hepatitis B shot is not mandatory for school, but is only free of charge in grade seven.

Grand Office
435 Grand Ave. W., Chatham ON N7M 5L8
tel: 519.352.7270 fax: 519.436.3214

Clinic Services
177 King St. E., Chatham ON N7M 3N1
tel: 519.355.1071 fax: 519.355.0848

Vaccin contre l'hépatite B

Programme de vaccination en milieu scolaire

Le vaccin contre l'hépatite B est offert gratuitement à tous les élèves de 7^e année afin de les protéger avant qu'ils ne soient exposés au virus. Ce vaccin, qui n'est pas obligatoire, est financé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

Qu'est-ce que l'hépatite B?

- L'hépatite B est une infection du foie causée par un virus.
- Le virus peut entraîner des dommages permanents au foie et est la principale cause du cancer du foie.
- L'hépatite B ne se guérit pas, mais il existe des traitements capables de mettre un frein à la progression de la maladie.
- Certaines personnes porteront le virus toute leur vie sans jamais devenir malades, mais elles peuvent quand même transmettre le virus à d'autres.

Comment peut-on contracter l'hépatite B?

L'hépatite B se transmet :

- par contact avec le sang ou d'autres liquides organiques d'une personne infectée;
- par l'utilisation d'instruments contaminés pour le perçage des oreilles ou du corps et le tatouage;
- par le partage de seringues, de rasoirs ou d'autres articles contaminés;
- de la mère à son enfant à la naissance.

Le vaccin contre l'hépatite B

- Le vaccin contre l'hépatite B prévient l'infection si jamais la personne entre en contact avec une personne atteinte d'hépatite B.
- Le vaccin est injecté dans le bras. Il comporte deux doses. La deuxième dose est administrée de quatre à six mois après la première.

Les personnes suivantes ne devraient pas recevoir le vaccin contre l'hépatite B :

- Celles qui ont une allergie à l'un des ingrédients du vaccin (levure, aluminium, thimérol).
- Les femmes enceintes ou qui allaitent leur bébé.

Effets secondaires du vaccin

- Certains enfants auront des réactions au point d'injection comme de la douleur, une enflure, des démangeaisons ou de la rougeur. Les symptômes suivants sont également fréquents : fièvre, nausées, étourdissements, maux de tête et fatigue.
- Les effets secondaires plus graves sont rares et devraient être immédiatement signalés à votre médecin. Il s'agit des symptômes suivants : difficulté à respirer, enflure du visage ou de la bouche, fièvre supérieure à 39 °C, urticaire ou éruption cutanée.

Quelle est la prochaine étape?

- Retournez le consentement à la vaccination contre l'hépatite B dûment rempli à l'enseignant de votre enfant.
- Des infirmières de la santé publique se rendront à l'école de votre enfant à l'automne et au printemps pour administrer le vaccin.
- Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements pour vous aider à prendre la décision, communiquez avec votre médecin de famille ou appelez la ligne d'information sur la vaccination du Bureau de santé de Chatham-Kent au 519 355-1071, poste 5900, pour parler à une infirmière.

Note : La majorité des collèges et des universités recommandent que les étudiants soient vaccinés contre l'hépatite B avant leur entrée à l'établissement. À l'heure actuelle, le vaccin n'est pas obligatoire pour la fréquentation scolaire, mais seuls les élèves de 7^e année peuvent le recevoir gratuitement.